
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

13 FEVRIER > 26 FEVRIER 2024

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(4 articles)



mardi 20 février 2024

Formation ukulélé pour les assistantes maternelles (293 mots)

L'ukulélé, un instrument qui fait du bien aux petits et aux grands ! C'est ce qu'ont découvert sept assistantes maternelles...

Page 5



samedi 24 février 2024

Inauguration d'un nouvel espace de compostage collectif

(255 mots)

Samedi 17 février, à 10 h 30, la commune de Pulligny a inauguré son espace de compostage partagé. Plus de 5...

Page 6



lundi 26 février 2024

Les rendez-vous du LEMM, Lien en Moselle et Madon (387 mots)

Situé place des Tricoteries à Chaligny, le LEMM (Lien en Moselle et Madon) est un service de la communauté de communes. Il ...

Page 7



samedi 24 février 2024

Une agriculture durable avec le projet Alimentaire Sud 54

(426 mots)

Un moment d'échanges a été organisé le 15 février, à la Filoche au sujet de l'avenir de l'agriculture dans le sud de la Meu...

Page 8

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)



mardi 13 février 2024

Le conseil municipal se penche sur plusieurs projets à financer

(297 mots)

Le conseil municipal s'est déroulé en salle d'honneur de la mairie. Des délibérations ont été prises, autor...

Page 10



mercredi 14 février
2024

Remplacement des poteaux incendie (221 mots)

En 2021 déjà, les employés de la communauté de communes (CCMM) chargés de la vérification des poteaux de défense incendie, ...

Page 11



jeudi 15 février 2024

Du mouvement au conseil municipal (314 mots)

Le conseil municipal du lundi 12 février a débuté par l'annonce de la démission de la conseillère municipale Audrey Bar-Pei...

Page 12



samedi 17 février 2024

Des mesures pour l'investissement et la renaturation adoptées

(170 mots)

Page 13

Le conseil municipal a pris plusieurs décisions importantes pour le fonctionnement et le développement de la commune, notam...



dimanche 18 février
2024

Plus de 1500 interventions dans l'année pour la gendarmerie

(341 mots)

Page 14

Lors d'une cérémonie, le commandant Bordenave, responsable de la compagnie de gendarmerie de Nancy, a rendu hommage, en pré...



lundi 19 février 2024

« L'église nécessite une sérieuse réparation » (205 mots)

Quels chantiers sont prévus pour cette année ? « Cette année verra la création d'un city-stade qui sera éri...

Page 15



vendredi 23 février
2024

La compagnie La Chose publique débarque au centre de loisirs

(345 mots)

Page 16

Au centre de loisirs des Francas (CLSH), l'année 2024 a bien commencé et l'heure est à l'innovation. Début ...

ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)



vendredi 23 février
2024

La Fabrique : location de véhicules pour faciliter l'accès à l'emploi (355 mots)

Page 18

La région Grand-Est et le réseau Mob'In - En 2022, la région Grand-Est ...

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

Formation ukulélé pour les assistantes maternelles

L'ukulélé, un instrument qui fait du bien aux petits et aux grands ! C'est ce qu'ont découvert sept assistantes maternelles de Moselle-et-Madon et du Toulinois, lors d'un atelier musical organisé par le Relais Petite Enfance (RPE) de la com. com., dans les locaux de la Filoche.

Elles ont appris à jouer quelques morceaux avec Marie Doerler, éducatrice de jeunes enfants et musicienne, qui leur a transmis son engouement pour cet instrument.

L'ukulélé, c'est une sorte de petite guitare qui se transporte facilement et qui permet entre autres d'accompagner les chansons avec des enfants. C'est aussi un outil pédagogique qui favorise leur éveil musical et artistique, leur créativité et leur

développement. Les nounous ont apprécié cette formation, qui se poursuivra le 6 avril.

En janvier, des assistantes maternelles avaient déjà participé à une autre formation sur le thème « contes et histoires à raconter », animée par Léa Pellarin, une conteuse talentueuse et inspirante. La Filoche, médiathèque du territoire, est l'endroit rêvé pour se former à la transmission orale de contes et de comptines.

58 heures de formation continue par an

Les assistantes maternelles agréées bénéficient de 58 heures de formation continue par an. Elles peuvent choisir les sujets qui les intéressent, en lien avec leur métier.

Le RPE les accompagne dans cette démarche, en leur proposant des formations adaptées et en mettant à disposition des locaux. Ces formations sont l'occasion pour les professionnelles d'actualiser et d'enrichir leurs connaissances, d'approfondir leurs pratiques et de développer de nouvelles compétences. C'est tout bénéfique pour les petits qui leur sont confiés. ■



Avec Marie Doerler, sept assistantes maternelles se sont initiées à l'art de gratter l'ukulélé, pour pouvoir accompagner et rythmer chansons et comptines des enfants qui leur sont confiés.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – PULLIGNY

Inauguration d'un nouvel espace de compostage collectif

Samedi 17 février, à 10 h 30, la commune de Pulligny a inauguré son espace de compostage partagé.

Plus de 50 personnes étaient rassemblées autour de Claire Malary, cheffe de projet « Prévention des déchets » qui anime le programme portant le même nom au sein de la communauté de communes Moselle et Madon. Il propose d'accompagner les communes qui souhaitent se lancer dans la noble aventure des composteurs partagés.

Plusieurs référents volontaires comme Bernard œuvreront pour le bien commun, gardiens de l'espace et s'assurant de son bon fonctionnement pour un compostage serein et

sain.

L'espace pensé avec des matériaux en majorité recyclés comme des palettes offertes par une administrée fut construit par Jean-Pierre, l'employé communal avec savoir-faire et créativité pour faire naître cet espace partagé, composé de 3 bacs et d'affichage de règles de bonnes pratiques. Des affichages pédagogiques adaptés aux petits et grands ont été mis en place : ce qui est compostable dans cet espace partagé et ce qu'il ne l'est pas car il y a des variantes par rapport au compostage personnel.

Privilégiant un compostage respectant de bonnes proportions nécessaires d'apports, évitant par exemple

les mauvaises odeurs et obtenir du compost « premium ». Denis Gardel, le maire et son équipe ont coupé le célèbre ruban pour inaugurer ce lieu totalement dédié aux habitants.

Quand geste écoresponsable et lien social ne font qu'un, c'est un village où il fait bon vivre. ■



Claire Malary a partagé avec les habitants les bonnes pratiques pour un compost sain et de qualité.



Les rendez-vous du LEMM, Lien en Moselle et Madon

Situé place des Tricoteries à Chaligny, le LEMM (Lien en Moselle et Madon) est un service de la communauté de communes. Il abrite le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), l'Espace Emploi et la Mission locale. Il accueille aussi de nombreuses permanences utiles aux habitants de Moselle et Madon et certaines permanences ponctuelles.

Cathy Beaufort, directrice du CIAS, et Sophie le Bihan, responsable de l'Espace Emploi, font le point.

Dossiers de retraite, informatique, Maison des ados...

► Deux lundis par mois, sur rendez-vous, les techniciens de l'INAS aident les futurs retraités à constituer leur dossier de retraite.

► Julien Hélès, conseiller numérique, propose son assistance par téléphone ou en direct pour utiliser ordi, tablettes, smartphones et se sortir des méandres de nombreuses applications. Il anime aussi des ateliers collectifs en petits groupes, un vendredi par mois.

Prochaine session le 15 mars sur le thème « communiquer avec ses

proches ».

► Tous les troisièmes vendredis, l'association France victimes 54 vient en aide, sur rendez-vous, aux victimes d'infractions pénales (agressions, violences, escroquerie etc.).

Prochaine permanence le 15 mars de 9 h à 12 h.

► Vous avez de 11 à 25 ans ? Les psychologues de la Maison des ados vous accueillent dans l'anonymat à leurs permanences régulières, le deuxième mercredi du mois. Face à l'afflux de demandes, six permanences supplémentaires s'y ajoutent en fonction des besoins.

La prochaine aura lieu le 13 mars après-midi.

► Le premier mardi du mois, l'après-midi, Mutua Plus tient ses permanences. Sont concernées les personnes qui ne bénéficient pas d'une mutuelle d'entreprise et souhaitent réaliser des économies sur leur mutuelle santé tout en conservant leur niveau de garanties.

Prochaine permanence mardi 5 mars.

► Vous traversez l'épreuve d'un deuil ? Le Jour d'après vous reçoit en premier accueil et vous propose un accompagnement particulier, des cafés rencontres, des groupes de parole, des prêts des documents.

Prochaines permanences les 22 mars et 1^{er} avril de 14 h à 17 h

► Dans le cadre des Mercredis de l'intérim, vous pourrez rencontrer une entreprise d'intérim différente chaque mois.

Prochaine permanence le 28 février de 10 h à midi. ■



Situé place des Tricoteries à Chaligny, le LEMM, organe communautaire, propose des services d'aide et d'écoute aux habitants de Moselle et Madon.

Pour s'informer ou prendre rendez-vous, un numéro unique : le 09 74 36 04 50.



Une agriculture durable avec le projet Alimentaire Sud 54

La Filoche a accueilli une réunion déterminante pour l'avenir de l'agriculture dans le sud de la Meurthe-et-Moselle, mettant en avant la nécessité d'une agriculture locale pour la sécurité alimentaire et le développement durable. Elle a permis au Projet alimentaire territorial de prendre forme.

Un moment d'échanges a été organisé le 15 février, à la Filoche au sujet de l'avenir de l'agriculture dans le sud de la Meurthe-et-Moselle, soulignant l'importance de l'agriculture de proximité pour la sécurité alimentaire et le développement durable du territoire.

Face à un déficit notable de maraîchers dans le sud de la Meurthe-et-Moselle et à la présence de terrains communaux sous-exploités, la Multipole, en collaboration avec la chambre d'agriculture et Terre de Liens Lorraine, s'engage à identifier et valoriser ces espaces inutilisés.

L'objectif est de créer un environnement propice à l'accueil de nouveaux acteurs agricoles, désireux de s'inscrire dans une démarche d'agriculture durable et locale. Le Projet alimentaire territorial a pris forme avec l'organisation d'une journée d'échanges dédiée à la mobilisation de foncier communal au profit de l'agriculture en circuit court. La réunion a rassemblé des élus, intercommunalités, des producteurs locaux, et de nombreux acteurs intéressés par le développement de

l'agriculture de proximité.

L'objectif vise à partager expériences et motivations, mais aussi à lancer officiellement un appel à candidatures pour l'installation de producteurs sur 135 parcelles regroupées par la communauté de communes de Moselle et Madon. Cette initiative s'inscrit dans un programme d'accompagnement des communes volontaires lancé fin 2021, qui comprend l'identification et l'analyse des terrains disponibles, ainsi que la facilitation de l'installation de maraîchers.

L'enjeu est de taille : développer une activité maraîchère pérenne pouvant notamment approvisionner la cuisine centrale de la communauté de communes en produits frais et locaux. Cette mobilisation pour l'avenir de l'alimentation dans la région marque une étape importante vers une autonomie alimentaire renforcée et un soutien concret aux agriculteurs locaux. Il représente un pas de plus vers la réalisation d'une vision d'agriculture durable et solidaire, où chaque acteur local peut jouer un rôle crucial dans la construction d'un

système alimentaire plus résilient et équitable.

Mobilisation du foncier communal pour l'installation de producteurs locaux

Dans le cadre du Projet alimentaire territorial, la Multipole Nancy Sud Lorraine avec la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle et Terres de liens Lorraine organisent une journée d'échanges sur la mobilisation de foncier communal pour aider à l'installation d'agriculteurs en circuit court. ■



À l'occasion de cette rencontre, des élus des communes et intercommunalités et des producteurs locaux ont partagé leurs expériences et leurs motivations.



**COMMUNES MOSELLE ET
MADON**

DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Le conseil municipal se penche sur plusieurs projets à financer

Lors du dernier conseil municipal, plusieurs points abordés concernaient les finances de la ville. Plusieurs projets à financer ont été avancés, comme la rénovation du city stade, la pose d'un nouveau columbarium ou encore une modernisation de la police municipale.

Le conseil municipal s'est déroulé en salle d'honneur de la mairie.

Des délibérations ont été prises, autorisant le maire à solliciter les partenaires pour la revitalisation du city stade de Cumène en changeant le sol, en remettant à neuf des escaliers et en rafraîchissant la structure. Une clôture, permettant la fermeture aux heures déterminées, sera également mise en place. Ces travaux représentent un montant de 45 000 €.

Cimetière

Le même type d'autorisation a été pris pour la pose d'un quatrième columbarium au cimetière, pour un montant de 21 815 €.

Police municipale

Une demande identique a été faite pour la demande aux partenaires, afin de moderniser les équipements

de la police municipale.

Sont programmés l'achat de deux VTT électriques, d'un radar de vitesse, de caméras et pour la ville et la sécurisation de l'accueil de l'hôtel de ville. La mise en place d'un système anti-véhicule pour les manifestations, d'une sécurisation du parking du marché couvert, d'une protection des passages piétons et bâches anti incendie sur le secteur de la Boyotte sont également envisagés.

Cela représente un montant de 120 772 €.

Associations

Pour les associations, versement d'acomptes de 15 000 € et 10 000 € pour l'Atelier du savoir fer et 2 000 € pour les Fées-minines, pour leurs dépenses de fonctionnement.

Divers

L'aménagement du temps de travail hebdomadaire des agents municipaux a également été revu.

L'obligation du permis de démolir, conformément au PLUi, a été instaurée.

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité. ■



Un quatrième columbarium sera installé au cimetière. Photo d'illustration C. Chabeuf



Remplacement des poteaux incendie

En 2021 déjà, les employés de la communauté de communes (CCMM) chargés de la vérification des poteaux de défense incendie, avaient constaté que 16 d'entre eux étaient défectueux. Les communes ayant la responsabilité de leur bon état de marche, le maire a fait intervenir une société privée pour en remplacer huit d'entre eux cette année-là. La mairie a ensuite sollicité les services techniques de la CCMM pour traiter les 8 autres, dans l'espoir d'une opération moins coûteuse.

Finalement, c'est l'entreprise Prestini, mandatée par la CCMM, qui est

intervenue. 6 poteaux sur les 8 ont été changés. En effet, les conduites d'eau qui les alimentent doivent faire au minimum 100 mm de diamètre pour être conformes. Or dans deux cas, elles étaient plus étroites. Remplacer ces conduites d'eau n'est pas à l'ordre du jour de la mairie, étant donné l'importance du chantier que cela générerait, précise le maire, et de plus la compétence « eau » relève de la CCMM. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours aura à déterminer si la répartition des poteaux dans la commune reste conforme.

Il en aura coûté 38 000 € TTC à la mairie pour financer la totalité de l'opération, répartie sur deux ans. ■



Une journée de travail est nécessaire pour effectuer le remplacement d'un poteau. Une opération qui peut s'avérer compliquée.





Du mouvement au conseil municipal

Le conseil municipal du lundi 12 février a débuté par l'annonce de la démission de la conseillère municipale Audrey Bar-Beignier. Selon le maire Benoit Sklepek, cette dernière démissionne car elle rejoint le secrétariat de mairie pour une période de six mois avec un contrat de 28 heures.

Autre démission, celle de Sébastien Mougel, qui reste conseiller mais laisse son poste d'adjoint pour raison professionnelle. À la suite de cette démission, le maire propose de supprimer un poste d'adjoint et de garder seulement trois adjoints.

Création d'une commission des jardins familiaux

Cette commission traitera les de-

mandes et la gestion des patis communaux situés rue de la Filature. La validation du nouveau règlement et des tarifs ont été discutés. La question sur une caution de 100 € à verser à la location l'a été âprement et il a été décidé (3 contre, 1 abstention) de ne pas demander de caution mais de faire une facturation de remise en état du terrain après restitution si nécessaire. Pour le prix de location, afin de garantir un tarif équitable selon la superficie, le conseil valide le tarif de 0,10 € du m² pour les habitants du village, 0,15 € pour les habitants de la CCMM et 0,20 € pour les extérieurs.

Concessions funéraires

Les tarifs des concessions funéraires ont été validés au tarif suivant : 250 €

pour une durée de 15 ans et 600 € pour 30 ans pour un caveau. Une redevance de superposition des corps à 40 €. Pour le columbarium, 150 € pour 15 ans et 400 € pour 30 ans. Les cavurnes : 500 € pour 30 ans et 200 € pour 15 ans.

En bref

Le conseil valide l'instauration de l'obligation préalable de démolir dans le cadre du PLUi.

Le maire annonce une réunion d'information le vendredi 22 mars à 14 h pour la mutuelle associative Mutuac, et par la suite une permanence tous les deuxièmes mardis de chaque mois. ■





Des mesures pour l'investissement et la renaturation adoptées

Le conseil municipal a pris plusieurs décisions importantes pour le fonctionnement et le développement de la commune, notamment l'autorisation du paiement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024, pour un montant de 85 000 euros.

Cette mesure vise à assurer la continuité des services municipaux. Par ailleurs, le maire a été autorisé à sol-

liciter des subventions pour l'étude de la désimperméabilisation de la cour des écoles primaire et maternelle.

L'adhésion à l'association Floraine, dédiée au développement de la botanique, a été approuvée avec une cotisation annuelle de 50 euros.

Une convention de superposition avec VNF concernant la réfection des

rues des Fiches et des Grandes-Vignes a également été signée. Enfin, une demande de subvention a été formulée auprès du département au titre de l'appui aux territoires de Meurthe-et-Moselle et de son plan vélo en faveur de la renaturation des villes et villages, spécifiquement pour le haut de la rue de Mirecourt, une phase allant de l'EREA jusqu'au pont au niveau du virage. ■



Plus de 1500 interventions dans l'année pour la gendarmerie

Lors d'une cérémonie, le commandant Bordenave a rendu hommage à l'adjudant Lobjoie, récemment promu, pour avoir identifié un pyromane sévissant dans la région. Les gendarmes de la brigade territoriale autonome ont mené plus de 1 500 interventions en 2023.

Lors d'une cérémonie, le commandant Bordenave, responsable de la compagnie de gendarmerie de Nancy, a rendu hommage, en présence de gendarmes et d'élus, à l'adjudant récemment promu Jérémy Lobjoie : celui-ci a conduit des investigations approfondies qui ont permis d'identifier l'auteur d'incendies volontaires, un pyromane récidiviste qui sévissait à Neuves-Maisons depuis des mois.

Ensuite, dans la salle d'honneur de la mairie, le capitaine Mary a exposé les chiffres de sa brigade territoriale autonome (BTA) pour l'année 2023. Déployés sur 19 communes, les gendarmes sont intervenus plus de 1 500 fois dans l'année.

Un constat : l'augmentation des cambriolages, mais aussi des accidents, dont trois mortels. En cause principalement, la vitesse excessive, les refus de priorité, l'alcool et les

stupéfiants. D'où l'importance des dépistages, qui conduisent parfois à une enquête comme ce fut le cas récemment : l'action des gendarmes a permis de retrouver un fournisseur de drogue qui avait quitté la circonscription.

Des violences intra-familiales préoccupantes

Le nombre d'atteintes volontaires à l'intégrité physique a baissé mais les violences intrafamiliales restent préoccupantes : elles concernent en moyenne cinq interventions des gendarmes par mois. La brigade s'est également investie dans la prévention, notamment dans les écoles.

Les projets 2024 ? Maintenir la surveillance des commerces, développer la prévention de proximité par des patrouilles pédestres ou à VTC électrique. Dans certains endroits inaccessibles aux véhicules, on pourra

voir passer une patrouille équestre, action départementale développée par le colonel Dautin.

Quant au traitement des plaintes, il est depuis peu dépersonnalisé, c'est-à-dire traité par un groupe et non plus par un seul gendarme. La procédure avance ainsi plus vite et le nombre de dossiers « en rouge » (de plus de 6 mois) a nettement diminué. ■



L'adjudant Jérémy Lobjoie a été officiellement félicité par le commandant Bordenave pour « efficacité particulière dans le service ».



« L'église nécessite une sérieuse réparation »

Questions à Jean Lopes , maire de maizières

Quels chantiers sont prévus pour cette année ?

« Cette année verra la création d'un city-stade qui sera érigé au niveau du verger conservatoire. L'église nécessite une sérieuse réparation suite à l'effondrement d'une petite partie du plafond. Un dossier technique est en cours de réalisation et des demandes de subventions pour nous aider à financer les travaux qui sont conséquents ont été déposées auprès des principaux financeurs. »

Comment évaluez-vous la communication avec les habitants ?

« La communication et les relations

avec les habitants sont plutôt de qualité. Nous sommes parfois sollicités pour différentes difficultés ou litiges pour lesquels nous ne pouvons nous substituer à la décision d'un juge plus qualifié. Nous essayons de rassurer et surtout d'écouter quand cela est possible. »

Quel fait marquant par rapport à votre fonction de maire retenir-vous ?

« Je n'ai pas vraiment de faits marquants qui me viennent à l'esprit. Avec les élus nous prenons l'ensemble des dossiers à bras-le-corps et chacun s'implique et s'investit au mieux. Ce qui a été compliqué ces

dernières années c'est certainement la situation liée à la pandémie de Covid-19 et le souci de pouvoir aider au mieux nos habitants. » ■



La compagnie La Chose publique débarque au centre de loisirs

Le CLSH des Francas démarre 2024 sous le signe de l'innovation et de la créativité, offrant aux enfants une immersion artistique unique avec le projet Artimômes. En collaboration avec la compagnie La Chose publique, le centre promet une année riche en découvertes et en activités.

Au centre de loisirs des Francas (CLSH), l'année 2024 a bien commencé et l'heure est à l'innovation.

Début janvier, les enfants ont trouvé sous le sapin de Noël du CLSH, des jouets collectifs correspondant aux demandes écrites faites par les enfants.

Initiation à l'art

Puis, dans le cadre du projet Artimômes des Francas 54, le CLSH est devenu un lieu de médiation culturelle : Dalila la directrice et son équipe ont eu l'idée de monter une chorégraphie autour des droits de l'enfant, un thème abordé au centre de loisirs au cours du dernier trimestre 2023.

Et pour ce faire, de solliciter la compagnie La Chose publique dont le siège social est à Chaligny.

Avec les artistes, les enfants s'initient à la danse depuis plusieurs mercredis.

Un programme animé jusqu'en juillet

Et bien sûr, selon la tradition maintenant bien implantée des Francas, ils ont discuté de l'année qui arrive et ont proposé de multiples activités aux animatrices. Grâce à cela, elles ont élaboré un planning pour tous les mercredis jusqu'au mois de juillet.

Il est consultable sur le portail francas54.

Le projet Artimômes des Francas 54

Artimômes est une initiative qui vise à faire découvrir l'art, aux enfants dans les centres de loisirs du mercredi. En collaborant avec des artistes, les enfants peuvent s'initier à diffé-

rentes formes d'expression artistique et développer leur créativité. Artimômes, ce sont 30 heures d'atelier avec un artiste, dans le cadre d'un projet pédagogique négocié entre artistes et responsables du centre de loisirs. Projet éducatif et culturel, il valorise les centres de loisirs comme des espaces de médiation culturelle. ■



Au CLSH des Francas, les enfants, coachés par des artistes de la compagnie La Chose publique, travaillent à une chorégraphie sur les droits de l'enfant.



ACTUALITÉS DIVERSES

La Fabrique : location de véhicules pour faciliter l'accès à l'emploi

Découvrez comment La Fabrique révolutionne l'accès à l'emploi dans le Grand-Est avec sa flotte de véhicules électriques à louer : une initiative écologique et solidaire pour faire tomber les barrières de la mobilité.

La région Grand-Est et le réseau Mob'In

- En 2022, la région Grand-Est a lancé un appel à manifestation d'intérêt régional pour son action « Un véhicule vers l'emploi ».

Ce dispositif accompagne toutes les personnes qui rencontrent des problèmes de mobilité pour se rendre sur leur lieu de travail ou de formation. Il s'inscrit aussi dans une démarche de transition écologique car tous les véhicules sont électriques.

- Le réseau Mob'In Grand Est (dont fait partie La Fabrique à Bulligny) a candidaté et été retenu. Il est composé d'opérateurs indépendants de la mobilité inclusive (accès équitable vers l'emploi et les services), solidaire et durable.

Le service proposé par La Fabrique

Depuis octobre 2023, La Fabrique propose des locations de véhicules électriques pour une semaine à un

mois (renouvelable). À titre d'exemple, 8,40 € par jour pour une voiture, assurance comprise. Les utilisateurs doivent remplir certaines conditions dont celle de résider sur une des quatre communautés de communes de Terre de Lorraine : Pays de Colombey et du Sud Toulinois, Pays du Saintois, Terre Toulaise, et Moselle et Madon.

« Cette offre de mobilité vient compléter celle déjà proposée par le centre social Arc-en-ciel de Colombey. C'est un véritable tremplin pour les utilisateurs freinés dans leur retour/maintien à l'emploi ou à la formation », déclare Charline Glaudel, coordinatrice en mobilisation et parcours.

« Dès à présent, nous disposons de quatre vélos à assistance électrique, trois voitures (avec permis) et, bientôt, trois voitures sans permis. Pour rassurer, une prise en main du véhicule sera effectuée avec l'utilisateur », ajoute Sarah Jardonnet, en charge de l'activité mobilité au sein de La Fa-

brique.

Ces dispositifs s'inscrivent dans les enjeux actuels de mobilité du territoire et offrent une solution économique et écologique qui favorise le maintien et l'insertion professionnelle. ■



La mobilité sur le territoire est possible grâce à La Fabrique.

Pour plus d'informations, appeler au 09 67 63 03 52 ou par courriel à mobilite@lafabrique-ebe.com

